



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN

SEANCE DU 02/04/2024
DATE DE CONVOCATION : 26/03/2024
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT

PROCURATION(S) : Olivier TORTELIER donne pouvoir à Laurent KERIVEL, Bruno LEROY à Yannick TRINQUART, Yannick GOUGEON à Aurélie SAULNIER, Karine CHEVALIER à Sylvie AGAËSSE, Nicolas ELLEOUET à Norbert SAULNIER, Jacques ESTEVE à Patricia PERSAIS

ABSENT(S) : Géraldine TRONCA, Florence GOURMELEN, Magali POISSON-VANNIER (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Ronan GUIBERT

Finances
2024.04.006 BUDGET PRIMITIF 2024 BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

Le projet de budget primitif 2024 du budget Petite enfance est présenté au Conseil Municipal.
Les dépenses et les recettes s'équilibrent par section comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	491 455,00 €	491 455,00 €
INVESTISSEMENT	29 507,45 €	29 507,45 €

Au regard de l'équilibre des dépenses et des recettes proposé, le conseil municipal est invité à se prononcer, par section, sur le projet de budget primitif 2024 du budget Petite enfance de la Commune.

Mme BERTHO, Adjointe aux Finances, fait part de l'avis de la commission Finances réunie le 26/03/2024.

Vu l'avis de la commission Finances du 26/03/2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 21 voix pour, 2 voix contre (Yannick TRINQUART, Bruno LEROY), et 1 abstention (Fabrice GAUBERT),

- VOTE le budget primitif 2024 du budget Petite enfance de la Commune de Goven
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'opération pour la section d'investissement, avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, et vote formel sur ces chapitres,

le budget primitif s'équilibrant, tel que présenté dans la note de synthèse jointe à la présente délibération, et conformément au document budgétaire proposé, à :

- 491 455,00 € pour la section de fonctionnement
- 29 507,45 € pour la section d'investissement.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire
Mis en ligne le
02/04/2024
Le Maire

